

BPJEPS

ANIMATEUR

Mention **LOISIRS TOUS PUBLICS**

« Le diplôme de référence
dans l'animation »

• Le BPJEPS est un diplôme de niveau 4 pour se former à mettre en œuvre en autonomie pédagogique les compétences visées.

- Aux CEMÉA, le BPJEPS c'est :
 - Entre 12 et 18 mois de formation.
 - environ 1 semaine de formation par mois hors vacances scolaires.

• EMPLOIS VISÉS

Animateur.rice loisirs tous publics, directeur.rice d'accueil collectif de mineurs. Les activités s'exercent dans le cadre de structures relevant du secteur public (collectivités territoriales et établissements publics) ou du secteur privé (associations, etc.), ainsi que dans une moindre mesure sous statut de travailleur indépendant.

• CONDITIONS D'ACCÈS

- être titulaire d'une des formations relatives au secourisme suivantes : PSC1, AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU, SST.
 - justifier d'une expérience d'animation professionnelle ou non professionnelle auprès d'un groupe, d'une durée minimale de 200h OU être titulaire d'un des diplômes suivants : BAPAAT, CQP Animateur Péri-scolaire, BAFA, BAFD, BP SPVL, BAC/BREVET pro agricole (toute option), BPJEPS (toute spécialité).
- Il faut également : une structure d'alternance, un financement, avoir complété le dossier d'inscription, et réussi les tests de présélection.

Les +

du BPJEPS avec les CEMÉA

- + Un stage de deux semaines dans un pays de l'Union Européenne dans le cadre du dispositif Erasmus+.
- + 28h de formation ouverte à distance avec un MOOC laïcité.
- + 2 jours de formation Valeurs de la République et laïcité dans le cadre du plan de formation national pour former les acteurs.rices de terrain piloté par le CGET.
- + L'élaboration et la conduite d'un projet d'animation pendant la formation.
- + Des visites de structures pour rencontrer des acteurs.trices de terrain et élargir son champ d'action.
- + Possibilité de formation en contrat d'apprentissage.



• OBJECTIFS

Il atteste que son titulaire met en œuvre en autonomie pédagogique les compétences suivantes :

- Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure en prenant en compte les publics et leur contextes territoriaux de vie
- Concevoir et mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- Conduire une action d'animation dans le champ du « loisirs tous publics » et de direction d'Accueil Collectif de Mineurs
- Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour animer des activités de découverte : activités scientifiques et techniques, culturelles, d'expression et activités physiques de loisirs
- Accompagner les publics dans l'utilisation du numérique dans une démarche citoyenne et participative.

Deux types d'emplois sont principalement visés :

- Animateur tous publics
- Directeur d'Accueil Collectif de Mineurs

Le secteur associatif et la fonction publique territoriale sont les employeurs principaux des animateurs de loisirs tous publics.

• ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation est organisée en alternance avec en moyenne une semaine par mois en centre de formation. Les contenus de formation sont répartis en 4 UC :

- **UC1** : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- **UC2** : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- **UC3** : Conduire une action d'animation dans le champ du « loisirs tous publics » et de direction d'Accueil Collectif de Mineurs
- **UC4** : Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ du « loisirs tous publics »

• MODALITÉS D'ÉVALUATION DES STAGIAIRES

Le BPJEPS est délivré par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS), après validation de chacune des 4 Unités Capitalisables de la formation.

Le jury régional, après examen des résultats des épreuves certificatives, arrête une décision concernant les 4 unités capitalisables (UC). Suite au jury final, si validation des 4UC, le diplôme est délivré par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

De 8 à 24 stagiaires

DURÉE

Entre 609h et 630h aux Ceméa et 630h d'expérience pratique.
Pour les personnes déjà en poste, ces heures sont comprises dans le cadre habituel de leur temps de travail.

TARIF

Entre 6 699€ et 6 930€

Formation prise en charge à 100% dans le cadre d'un contrat d'apprentissage

CONTACTS

Pour obtenir plus d'information, un devis personnalisé ou dossier d'inscription :

Franck ELIA ou
Sylvie DELHOUME

secretariat@cemea-na.fr

DATES D'OUVERTURE

Début 2021
> Ouverture
à Limoges

> Nous contacter

DATES D'OUVERTURE

23/09/2020 au
21/12/2021
> Ouverture
à Bordeaux

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Dépôt des dossiers : 12/06/20 et 07/09/20
- Sélection : 17/06/20 et 14/09/20
- Informations collectives : 05/06/2020



DATES D'OUVERTURE

26/10/20
au 01/04/22
> Ouverture
à Poitiers

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Dépôt des dossiers : 30/09/2020
- Sélection : 06/10/2020

DATES D'OUVERTURE

25/01/2021 au
11/02/2022
> Ouverture
à Bordeaux

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Dépôt des dossiers : 30/11/2020
- Sélection : 17/12/2020
- Informations collectives : 20/11/2020

DATES D'OUVERTURE

23/11/2020 au
17/01/2022
> Ouverture
à Biarritz

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Dépôt des dossiers : 23/10/2020
- Sélection : 02/11/2020
- Informations collectives : 01/10/2020